



Bourse  
**Alan Thomas**

POUR L'AVANCEMENT DU BÉNÉVOLAT ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

## LA FONDATION CAROLD

### **La Fondation Carold pour la participation citoyenne au changement social** a été établie en 1989 grâce à un legs

de madame Clare Clark, militante de longue date au sein et en faveur des organisations bénévoles au Canada.

Clare Clark, qui avait compris l'importance du rapport intime entre l'éducation des adultes et la participation citoyenne à la société civile, a été, pendant plus de vingt ans, l'une des bénévoles les plus actives au sein de *Canadian Association for Adult Education (CAAE)*. Cette cause lui a profondément tenu à cœur jusqu'à la fin de sa vie. La Fondation Carold, dont les programmes sont axés sur une meilleure compréhension de l'action bénévole et des organismes de bénévolat au Canada, est le précieux héritage qu'elle nous a légué.

## LA FONDATION CAROLD CONSEIL D'ADMINISTRATION

|                |  |
|----------------|--|
| Michael Clague | <i>Président</i>                       |
| Diane Laberge  | <i>Vice-Présidente</i>                 |
| Michael Cooke  | <i>Vice-Président<br/>et Trésorier</i> |
| Arpi Hamalian  | <i>Administratrice</i>                 |
| Amir Hussain   | <i>Administrateur</i>                  |
| Nigel Martin   | <i>Administrateur</i>                  |
| Mark Selman    | <i>Administrateur</i>                  |



## LA BOURSE ALAN THOMAS POUR L'AVANCEMENT DU BÉNÉVOLAT ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE LA FONDATION CAROLD

Clare Clark a confié son legs au célèbre professeur canadien Alan Thomas, un spécialiste mondialement reconnu dans le domaine de l'éducation des adultes. Pionnier dans cette sphère de recherche et de publication, Alan Thomas a enseigné de nombreuses années à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (OISE). Dès le début des années 60, il a joué un rôle clé au sein de Canadian Association for Adult Education (CAAE) dont il a tenu les rênes pendant neuf ans successivement à titre de directeur général et de président. Président fondateur de la Fondation Carold, il a dirigé ses destinées durant plus de douze ans. La Bourse de la Fondation Carold a été établie en 2007, en son nom, pour honorer son fervent engagement en faveur de l'apprentissage, du bénévolat et de la participation citoyenne, partout au Canada. Alan est décédé en 2009 et il manquera énormément à ses collègues et à de nombreux étudiants qui lui sont reconnaissants.

La Bourse a été créée en 2007 dans le but de sensibiliser le grand public à l'importance de l'action bénévole et de renforcer le leadership et l'action démocratique et volontaire au sein de la société civile. La bourse doit permettre à une personne qui exerce un rôle de leader dans une ONG, ou dans un secteur sans but lucratif, qui n'en aurait normalement pas la possibilité de le faire, de prendre un congé sabbatique. À un moment charnière de son développement professionnel, la ou le récipiendaire de la bourse disposera donc d'une période de temps pour faire une contribution marquante au secteur des ONG et des organismes sans but lucratif en menant des recherches, en les publiant ou éventuellement en les diffusant comme elle ou il l'entend (film, exposition, performance, etc.).

## RÉCIPIENDAIRES PASSÉS DE LA BOURSE

En 2008, Penny Goldsmith, intervenante dans le domaine de la justice sociale et coordonnatrice de PovNet en Colombie Britannique a reçu 50 000 \$ pour préparer un recueil visant à aider les communautés à intégrer à leurs pratiques des outils en ligne de partage de l'information et de réseautage en matière de justice sociale.

En 2009, Vincent Greason, un éducateur des adultes activement engagé dans les organismes populaires et les organisations syndicales au Québec et en Ontario a reçu 50 000 \$ pour étudier le rôle que les organismes québécois jouent dans la vie collective du mouvement communautaire québécois.

Également en 2009, Peggy Edwards, coprésidente de la campagne *National Advocacy Committee of the Grandmothers to Grandmothers* (un organisme qui travaille avec la Fondation Stephen Lewis pour aider les grand-mères africaines et les orphelins du SIDA) a reçu 50 000 \$ pour faire de la recherche et développer les capacités d'intervention des femmes âgées dans la société civile.

Pour de plus amples renseignements sur les récipiendaires passés, visitez le site Web de Carold à l'adresse [www.carold.ca](http://www.carold.ca).

Des candidatures sont sollicitées pour des projets abordant la thématique générale de l'action bénévole et de la promotion de la société civile.

## OBJECTIFS

La Fondation Carold a comme mission de :

- ❖ Appuyer les leaders qui font de l'apprentissage la clef de voûte d'une société civile forte.
- ❖ Renforcer le réseautage entre les leaders de la société civile et des mouvements sociaux.
- ❖ Contribuer à la compréhension des questions de politiques et de pratiques.
- ❖ Tirer profit de l'ensemble des connaissances des spécialistes de terrain.
- ❖ Soutenir des activités aux effets multiplicateurs.



## ADMISSIBILITÉ

La bourse de la Fondation Carold sera attribuée cette année (2009) à une personne ayant atteint le stade de la mi-carrière (ayant donc normalement au moins 15 ans d'expérience pertinente au sein d'ONG ou d'organismes sans but lucratif, mais pas nécessairement au sein du même organisme).

Les candidates et les candidats doivent avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent. Elles ou ils peuvent soumettre leur candidature en français ou en anglais. Les candidatures des personnes handicapées ou provenant de minorités visibles et des peuples autochtones sont encouragées.

Les candidates et les candidats doivent être en accord avec les modalités et les conditions d'attribution de la bourse et doivent être en mesure de s'engager à plein temps dans leur projet pendant la durée de la bourse. L'accord et l'appui, y inclus une contribution en espèces ou en nature, de l'ONG ou de l'organisme sans but lucratif où la candidate, ou le candidat, est ou a été employé(e), est l'une des conditions d'attribution de la bourse.

## VALEUR ET DURÉE DE LA BOURSE

La bourse, d'une valeur maximale de 60 000 \$, sera attribuée pour une durée de 8 à 12 mois (durée maximale d'un an). Les candidates et les candidats doivent soumettre un budget dont la majeure partie est impartie à la libération de la candidate ou du candidat de ses autres responsabilités d'emploi afin de se consacrer à réfléchir et à compléter les recherches nécessaires à l'achèvement du projet.

La personne dont la candidature sera retenue devra pouvoir commencer ses travaux, au plus tard, en octobre 2010.

En décernant la bourse, la Fondation Carold espère, tout en rendant service à la candidate ou au candidat choisi, contribuer à créer un plus vaste réseau de chercheurs et de spécialistes de terrain. Au terme de la bourse, la boursière ou le boursier devra normalement demeurer associé(e) aux travaux de la Fondation Carold pendant deux ans.

## PROCESSUS DE SÉLECTION

Toutes les candidatures seront examinées par un comité de sélection qui déterminera son choix d'après :

- ◇ La qualité du projet proposé
- ◇ Le portfolio des réalisations attestant le leadership de la candidate ou du candidat.
- ◇ La confirmation d'un minimum de 15 ans d'expérience pertinente.
- ◇ Une entrevue avec le conseil d'administration de la Fondation Carold en juin 2010. (Les candidats sélectionnés seront invités à rencontrer le conseil d'administration. Toutes les dépenses seront couvertes par la Fondation Carold.)

La rubrique intitulée *Directives pour la préparation et la soumission des candidatures* fournit les indications nécessaires sur la présentation des candidatures. Veuillez les suivre attentivement lors de la préparation de votre dossier et de votre portfolio.

## DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Veillez soumettre les candidatures et la documentation pertinente, à l'adresse suivante:

**La Fondation Carold  
Bourse Alan Thomas  
a/s de Madame Juliet Huntly  
R.R. 3  
Harrowsmith, Ontario  
K0H 1V0**

**Les candidatures, avec la proposition du projet ainsi que le portfolio accompagnés de toute documentation pertinente, doivent parvenir avant 16 h 30 le vendredi 26 mars 2010.**

L'annonce de la lauréate ou du lauréat aura lieu à la fin de **juin 2010**.

Pour de plus amples renseignements, ou pour recevoir une copie des *Modalités relatives à la bourse (Terms and Conditions of the Fellowship)* ou des *Directives pour la soumission des candidatures (Guidelines for Proposals)*, veuillez visiter le site Web de la Fondation Carold au [www.Carold.ca](http://www.Carold.ca) ou contacter Juliet Huntly à l'adresse ci-dessus ou au :

Téléphone/Télécopieur: 613 376 3391 • Courriel: [jhuntly@kos.net](mailto:jhuntly@kos.net)